

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 15 novembre 2016

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme HERVIEU), Mme LECOMTE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membres excusés (2) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA.

Date de convocation : 4 novembre 2016

Délibération n° : 57-2016

Objet : Accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active – convention de financement avec le Département de la Côte d'Or

Les travailleurs sociaux du CCAS interviennent, par convention avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or, dans l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA. Cette intervention fait l'objet d'une dotation annuelle établie par le Département à 105 000 €.

La convention annexée à la présente délibération confirme l'attribution de cette dotation pour l'exercice 2016.

Aussi, les membres du conseil d'administration du CCAS autorisent le Président à signer cette convention pour l'exercice 2016.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DISH : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,



Nathalie KELLE

